



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 10 mars 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE 10 MARS à 18 heures 30, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Président, après convocation régulièrement faite le 05 mars 2026.

Présents : DUBIKI Mickaël, ETIENNE Christelle LASCOMBE Viviane, POULENARD Marlène, REY Christophe, ROUMEZY Martine,

Absents :

BELLAHCENE Bedra

BERNE René

ROCHE Nadège

SAVIDES Patrick

VITOUX Guy

Secrétaire de séance : Marlène POULENARD

En Exercice : 12

Présents : 7

Absents : 5

- dont représentés : 0

Votants : 7

Numéro	Objet	Vote
2026-01	ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LE FONDS UNIQUE LOGEMENT (FUL)	Refusé à l'unanimité
2026-02	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2026-03	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 13/03/2026

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Marlène POULENARD

